

**DIURON 80 MUP**

GRANULES DISPERSABLES DANS L'EAU

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT

Herbicide

NO D'HOMOLOGATION 29608

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARANTIE : Diuron 80 %

Avertissement, contient l'allergène sulfites

AVERTISSEMENT - IRRITANT POUR LES YEUX

CONTENU NET: 2-600 Kg

La compagnie E. I. du Pont Canada

Produits Agricoles

C.P. 2300 Streetsville

Mississauga, Ontario L5M 2J4

1 800-667-3925

**PRÉCAUTIONS** : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. EMPÊCHER LES PERSONNES NON-AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.

ATTENTION! CE PRODUIT EST IRRITANT POUR LES YEUX.

PEUT IRRITER LES YEUX, LE NEZ, LA GORGE ET LA PEAU.

Éviter tout contact avec les yeux. Éviter de respirer la poussière ou le brouillard de pulvérisation.

Éviter tout contact avec la peau et les vêtements.

Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit.

#### **PREMIERS SOINS**

##### **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :**

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

##### **EN CAS D'INHALATION:**

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

##### **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :**

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

##### **EN CAS D'INGESTION :**

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

Pour les urgences médicales, composer le 1-800-441-3637.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES** : Administrer un traitement symptomatique.

#### **MODE D'EMPLOI**

Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication d'herbicides homologués en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

**ENTREPOSAGE** : Entreposer le produit dans le contenant d'origine seulement, à l'écart des autres pesticides et engrais, des aliments pour animaux ou pour humains.

#### **ÉLIMINATION :**

Les fabricants canadiens qui utilisent ce produit doivent éliminer la matière active non utilisée et son contenant conformément aux exigences municipales ou provinciales. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR** : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )